

## PLAN INTERCOMMUNAL DE MOBILITÉ (PICM) DE DURBUY, EREZÉE, HOTTON, MARCHE-EN-FAMENNE, NASSOGNE, RENDEUX, ROCHEFORT ET SOMME-LEUZE

Le Plan Intercommunal de Mobilité qui associe les six communes du Pays de Famenne (Durbuy, Hotton, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort et Somme-Leuze) et les communes d'Erezée et Rendeux a été confié aux bureaux Agora et Espaces-Mobilités. L'étude commanditée par les communes et le Pays de Famenne, asbl regroupant déjà six des huit communes, est financée par la DGO2 du SPW, le Bureau Economique de la Province de Namur et la Province de Luxembourg.

Ce PICM partage deux objectifs : apporter une vision globale de la mobilité sur le territoire et répondre aux problèmes de mobilité vécus dans les communes qui le composent.

Durant tout le déroulement de la mission, une collaboration étroite avec les acteurs du PICM a été menée via des réunions de travail. Ainsi, la SNCB, les TEC Namur-Luxembourg, le SPW, l'asbl Pays de Famenne, le BEP, les différentes zones de police, les administrations communales ont été consultés depuis l'élaboration de l'analyse de la situation existante à la formation des propositions. Les différentes phases ont aussi été soumises à enquête publique.

L'étude comprend trois phases :

- La première phase comprend un état des lieux de la situation existante et une analyse de celle-ci suivant les thématiques de la circulation routière, de la mobilité douce, des transports en commun, du stationnement, du transport de marchandises et du covoiturage.
- La deuxième phase de définition des objectifs permet suite à la définition d'enjeux de déterminer les attentes de chaque acteur de la mobilité sur le territoire et d'identifier les besoins à concrétiser.
- La troisième phase détermine des propositions et mesures générales et concrètes à prendre à l'échelle supracommunale ou locale et des propositions pour l'amélioration de la mobilité dans chaque commune. C'est un carnet de croquis et une feuille de route pour la mobilité des prochaines années

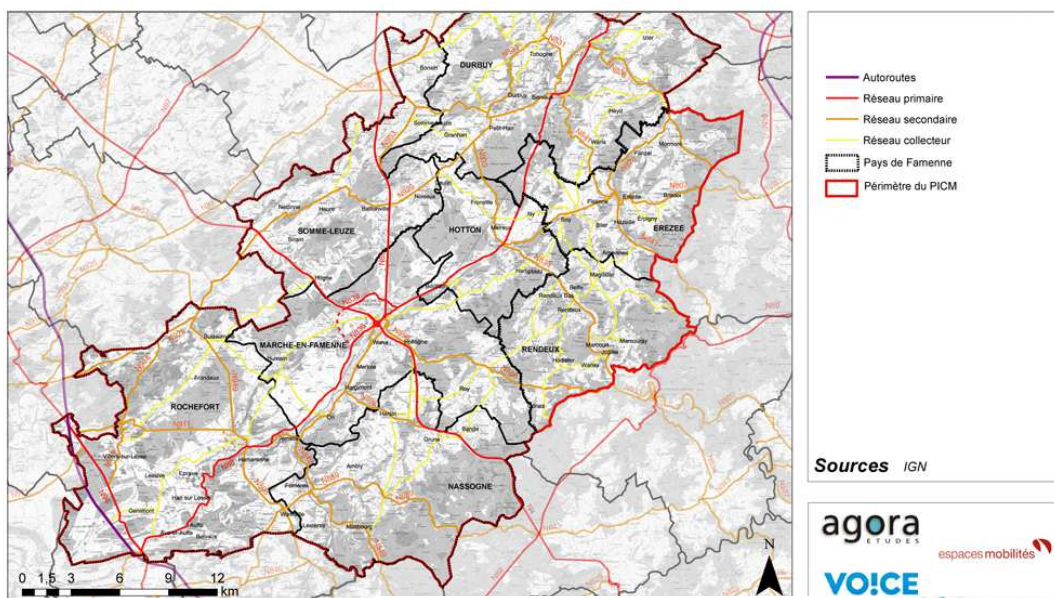
Cinq grands enjeux pour le territoire ont été déterminés :

- La gestion du développement économique et urbain du territoire des huit communes,
- La mise en place d'un réseau cohérent et efficace de transport en commun,
- La promotion des modes doux pour les déplacements quotidiens,
- L'amélioration de la circulation routière en termes de trafic, de sécurité pour une meilleure qualité de vie,
- La gestion du stationnement, notamment en période touristique.

À partir de ces enjeux, plusieurs objectifs ont été formulés, applicables tant à l'échelle du territoire du PICM que des communes elles-mêmes :

- Mobilité douce : rendre les déplacements à pied attractifs, mettre en place un réseau cyclable efficace et cohérent pour les déplacements au quotidien
- Transports en commun : clarifier les catégories de services bien distinctes dans l'offre du TEC, favoriser le rabattement vers les gares de Jemelle et Marloie, améliorer l'intermodalité en gare, fédérer les initiatives de transports à la demande au sein d'une Centrale de Mobilité
- Circulation routière : adapter la hiérarchie viaire pour une meilleure lisibilité du réseau, catégoriser les vitesses, aménager les traversées et entrées de villages, améliorer la sécurité des carrefours
- Stationnement : encourager la pratique du covoiturage, adapter la signalétique
- Transport de marchandises : protéger les centres villes et les villages du trafic de transit

Les propositions suggèrent par exemple la création de la ligne express TEC Marche-en-Famenne-Liège et l'aménagement d'arrêts sur le territoire du PICM, le réaménagement des gares de Marloie et Jemelle, la création d'un parking de covoiturage sur la N4 au niveau de la commune de Nassogne assorti d'un parking pour les poids lourds. Le PICM entre en phase d'enquête publique et tend à être achevé à la fin de l'année 2015.



2932